



LE PETIT BLONGIOS

(*Ixobrychus exilis*)



DESCRIPTION

Cet échassier est le plus petit représentant de la famille des hérons de toutes les Amériques (28 à 36 cm de hauteur). Le dos et le dessus de la tête sont noirs chez le mâle et bruns chez la femelle, le reste du corps est de couleur chamota. Il fait son nid au-dessus de l'eau dans une touffe de végétation émergente telle que les roseaux et les quenouilles. Afin de minimiser les risques d'inondation du nid, le petit blongios affectionne les milieux humides où le niveau d'eau est stable.



UNE ESPÈCE EN SITUATION PRÉCAIRE

Le petit blongios est une espèce rare et le nombre d'individus répertoriés sur notre territoire continue de diminuer. On estime que seulement 50 à 100 couples nichent au Québec, principalement dans le sud de la province. La destruction et la perturbation des milieux humides sont les principales menaces contribuant au déclin de l'espèce. Le remblayage et l'assèchement des marais pour l'agriculture et le développement urbain, ainsi que l'accumulation de produits toxiques dans l'eau sont tous des facteurs qui nuisent à la survie du petit blongios. De plus, les activités nautiques récréatives telles que la navigation de plaisance peuvent entraver la recherche de nourriture et entraîner l'abandon de nids.

UN PETIT ÉCHASSIER BIEN CAMOUFLÉ

Le petit blongios s'agrippe à la végétation et demeure immobile au-dessus de l'eau en attendant ses proies, principalement des petits poissons et des insectes. S'il sent un danger, il se redresse et pointe son bec vers le haut pour mieux se camoufler parmi la végétation. Le chant du mâle est un «cou-cou-cou» guttural, qui permet de confirmer la présence du petit blongios.



Pour conserver l'intégrité des milieux humides et maintenir des habitats de qualité pour le petit blongios, voici ce que vous pouvez faire :

- Éviter les travaux d'assèchement et de remblai dans les milieux humides.
- Ne pas trapper ou nuire aux activités du castor qui contribue à maintenir l'habitat du petit blongios.
- Conserver une zone tampon de 30 m sans aménagement autour des milieux humides.
- Éviter de circuler dans les milieux humides pendant la période de nidification de mai à juin.

LES AUTRES ESPÈCES D'EXCEPTION DU MARAIS MASKINONGÉ

L'hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)

Espèce fortement en déclin au Canada



Petite hirondelle au dos brun et au ventre blanc qui se démarque des autres espèces par son collier foncé bien apparent sous sa gorge blanche. Son vol est vacillant, entrecoupé de petits sauts, à la manière d'un papillon. L'hirondelle de rivage niche en colonies, généralement dans un talus ou une falaise de sable près de l'eau. La population canadienne aurait subi une chute de 98% entre 1960 et 2011. Les causes de ce déclin sont multiples : perte d'habitat de reproduction et d'alimentation, destruction des nids occasionnée par l'exploitation des sablières, collisions avec des véhicules routiers et réduction de l'abondance de proies causée par l'utilisation généralisée de pesticides.

La salamandre pourpre (*Gyrinophilus porphyriticus*)

Espèce menacée au Canada et espèce vulnérable au Québec



Avec une longueur totale de 10 à 23 cm, la salamandre pourpre est notre plus grande salamandre de ruisseau. Elle a été répertoriée en amont du marais Maskinongé et dans d'autres ruisseaux à eaux claires des Appalaches. La salamandre pourpre est dépourvue de poumons; elle respire par la peau, ce qui la rend très vulnérable à la pollution de son environnement. La diminution de la qualité et du débit des cours d'eau occasionnée par les activités agricoles et sylvicoles menace la survie de cette espèce fragile.

La proserpine des marais (*Proserpinaca palustris*)

Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec



Cette plante aquatique possède une partie émergée (hors de l'eau) et une partie submergée (sous l'eau). Les feuilles de ces deux parties sont très différentes, ce qui facilite l'identification de cette plante peu commune. La proserpine des marais croit en grandes colonies au marais Maskinongé. C'est l'une des mentions les plus à l'est pour cette espèce. La destruction des marais et des marécages nuit grandement à la survie de la proserpine des marais que l'on retrouve exclusivement dans ce type d'habitat.

LE MARAIS MASKINONGÉ : UN ÉCOSYSTÈME QUI REND DES SERVICES

Le marais Maskinongé se trouve dans le bassin versant du lac Aymer, plan d'eau d'importance du bassin versant de la rivière Saint-François.

Riches en biodiversité, les milieux humides jouent également un rôle crucial dans l'écosystème d'un bassin versant, notamment par l'épuration de l'eau. Ils agissent aussi comme zone tampon pour réduire les inondations. Le COGESAF, en tant qu'organisme de concertation, réunit tous les acteurs pouvant œuvrer au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau et favorise la mise en œuvre du plan directeur de l'eau, tant par des actions de réduction de la pollution de l'eau, de restauration d'usages, que de protection de la biodiversité et des habitats fauniques aquatiques.

